Fédération Nationale de l'Action Sociale FO

7 Passage TENAILLE
75014 PARIS

01 40 52 85 80
lafnas@fnasfo.fr
www.fnasfo.fr

Contact

" Se syndiquer, c'est oser ensemble, pour ne pas se résigner seul "

Léon JOUHAUX,
Prix Nobel de la Paix 1951

Convention Collective Nationale de la Branche de l'Aide, de l'Accompagnement, des Soins et des Services à Domicile

POURQUOI CHOISIR FO ACTION SOCIALE ?

POUR NE PAS ÊTRE SEUL DANS SES ACTIONS, ÊTRE SOUTENU ET DÉFENDU,

DONNER SON AVIS ET DÉFENDRE SES CONVICTIONS DANS UN CADRE DÉMOCRATIQUE ET INDÉPENDANT,

SE DONNER LES MOYENS D'ÊTRE INFORMÉ DANS TOUS LES DOMAINES DU DROIT DU TRAVAIL,

DÉFENDRE L'INTÉGRITÉ ET LA RECONNAISSANCE DE NOS MÉTIERS SPÉCIFIQUES.

Rejoignez nous!

Pour les salaires, les droits et la liberté !

NOS REVENDICATIONS

La prise en compte de TOUS les temps de déplacement, en temps de travail effectif, y compris les temps de trajets domicile-travail et travail-domicile,

La prise en charge de TOUS les temps d'attente et l'arrêt du fractionnement des journées de travail,

L'arrêt des modifications du planning intempestives,

La mise en place de conditions de travail protectrices de notre santé,

L'arrêt de glissement de tâches,

La limitation de l'amplitude journalière à 10 h,

L'augmentation de la valeur du point à hauteur de 7,28 € au 1er janvier 2024,

L'application égalitaire sur tout le territoire de l'avenant 43-2020, en faveur des salariés,

L'augmentation de la majoration des heures travaillées les dimanches et jours fériés,

L'attribution des 183 € et de la prime « grand âge » pour tous.

LIBRES ET INDÉPENDANTS